
F. Vidal lance un "appel à propositions" pour améliorer "les capacités à agir des établissements d'ESR" - Mode lecture

#coronavirusF. Vidal lance un "appel à propositions" pour améliorer "les capacités à agir des établissements d'ESR"

"Vous avez sans doute identifié des difficultés liées à des normes législatives et réglementaires inadaptées, au caractère trop restreint de votre autonomie ou de vos compétences, à l'inadéquation de procédures qui vous sont imposées", écrit Frédérique Vidal aux présidents d'établissements d'enseignement supérieur et aux recteurs, le 2 juin 2020. Elle leur lance un "appel à propositions" pour améliorer "les capacités à agir des établissements d'ESR" après la crise sanitaire qui "a pu révéler des freins, voire des carcans, qui entravent les actions qui permettent d'y faire face".



Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Élysée

"Il est aujourd'hui essentiel [...] d'améliorer vos capacités à agir pour libérer pleinement les initiatives et les énergies", écrit Frédérique Vidal dans une lettre aux présidents d'établissement et recteurs, le 2 juin 2020. La ministre de l'ESRI estime que la crise sanitaire liée au Covid-19 "a pu révéler des freins, voire des carcans, qui entravent les actions qui permettent d'y faire face".

À cette lettre est jointe une "fiche de proposition" permettant aux présidents d'établissement et recteurs de recenser les moyens qui "permettront de lever ces obstacles, de remédier aux inconvénients signalés et d'assouplir [les] contraintes". "Vous avez sans doute identifié des difficultés liées à des normes législatives et réglementaires inadaptées, au caractère trop restreint de votre autonomie ou de vos compétences, à l'inadéquation de procédures qui vous sont imposées, à vos possibilités trop limitées de faire appel à certains outils, matériels ou technologies qui vous auraient permis de faire mieux, plus vite ou plus efficacement", explique la ministre.

Elle souligne qu'il n'y aura "aucune restriction" pour formuler les propositions, et que chacune d'entre elles "sera étudiée tant du point de vue de son opportunité que de sa faisabilité" et "fera l'objet d'une réponse argumentée".